

considérablement leur commande. L'usine de Longueuil ne convenant pas à l'exécution d'une commande aussi importante, nous avons passé une commande combinée à l'établissement de Sorel, après l'augmentation de la commande. Nous utilisons le personnel de Longueuil pour fabriquer ce canon en particulier, et il paraissait logique d'utiliser les moyens disponibles plutôt que d'en créer d'autres.

L'établissement de Sorel a une telle capacité de forgeage que même la commande accrue à l'égard des canons de 3 pouces ne suffirait pas à l'employer pleinement; nous espérons lui confier la fabrication de deux autres genres de canons. En adjugeant des sous-entreprises, l'usine combinée pourrait augmenter davantage son rendement. C'est là une façon bien simple d'équilibrer l'aptitude de production des deux établissements. L'usine de Longueuil ne pouvait forger les pièces, mais seulement les finir. Celle de Sorel pouvait plus facilement forger les pièces que les finir. En fusionnant les deux établissements, nous avons obtenu un meilleur rendement; aux fins de l'arsenal, nous disposons aussi d'un établissement-noyau qui pourrait être transformé en une importante canonnière.

M. Drew: A-t-on confié des commandes semblables à d'autres arsenaux ou fabriques de matériel de guerre, exploités par l'État?

Le très hon. M. Howe: Notre production d'obus s'effectuait surtout aux arsenaux de Lindsay et de Québec. A mesure que s'accroît le besoin d'obus, nous transportons de l'outillage de l'arsenal dans d'autres établissements particuliers. De cette façon, les arsenaux remplissent le rôle pour lequel on les a créés, c'est-à-dire maintenir l'outillage le plus perfectionné et fournir un noyau pour l'expansion de notre production d'obus.

M. Drew: A-t-on exécuté certain travaux à la fabrique d'armes portatives de Toronto?

Le très hon. M. Howe: Elle sert de noyau à l'industrie électronique. Durant la dernière guerre, les travaux de cette nature étaient adjugés en sous-entreprises par les *Research Enterprises*. Cette société a comprimé son activité dans un espace restreint, mais elle a conservé les éléments qui ont servi au travail accompli durant la dernière guerre. Pour ce qui est du présent conflit, nous avons accepté d'importantes commandes de matériel électronique; c'est la société dite *Research Enterprises* qui s'en occupe. Nous construisons dans la région de Toronto un établissement

[Le très hon. M. Howe.]

où l'on pourra assembler un genre d'appareil à l'égard duquel nous avons une importante commande, tandis que la dernière fois la commande était plutôt faible. De nouveau les *Research Enterprises* fournissent un noyau pour une partie, au moins, des travaux relatifs au radar effectués dans tout le pays.

M. Drew: Je voulais parler de la fabrique d'armes portatives.

Le très hon. M. Howe: Là, également, nous disposons d'un noyau pour la fabrication d'armes portatives. Nous installons l'outillage nécessaire pour deux nouvelles armes et songeons à aménager des usines ailleurs. Si le nombre de commandes augmente, l'outillage dont nous munissons l'établissement de Long-Branch passera à d'autres usines. Nous pourrions confier à l'industrie privée l'expansion de la fabrication d'armes portatives dont l'usine de Long-Branch est le centre.

M. Drew: Le ministre a parlé de déplacer les installations. S'agit-il des dessins et modèles, ou de l'outillage?

Le très hon. M. Howe: Il faudrait fournir certains outils, mais je songeais surtout à la technique de l'outillage. Un nouveau canon exige une nouvelle série d'installations. L'usine de Long-Branch la met au point et en utilise une partie mais elle peut aussi la morceler et la transmettre à d'autres établissements afin de fournir de nouveaux outils à ces endroits.

M. Drew: A-t-on commandé assez de fusils de calibre .300 et des mitrailleuses à la fabrique de Long-Branch pour l'obliger à fonctionner à plein rendement?

Le très hon. M. Howe: Ces armes ne sont pas fabriquées parce qu'elles ne représentent pas la norme actuellement. Aucun fusil de 300 millimètres ne nous sera commandé tant qu'on n'aura pas pris de décision quant à l'arme de type uniforme dont la fabrication doit être confiée au Canada.

M. Drew: Je songeais à ce que le ministre de la Défense nationale a affirmé tout à l'heure lorsqu'il a dit que, d'après la décision prise à ce sujet, cette arme représenterait la norme. D'autre part, son collègue donne-t-il à entendre qu'aucune commande en vue de la fabrication de fusils de calibre .300 ou de mitrailleuses n'a été passée?

Le très hon. M. Howe: Aucune.

(A six heures, M. l'Orateur reprend le fauteuil et la séance est suspendue jusqu'à huit heures.)